

MAISON DE L'ENFANCE « LES GOELANDS »

Descriptif :

- Statut juridique

La Maison de l'enfance est rattachée et sous couvert des statuts de la Fondation Yverdonnoise de l'Accueil de l'Enfance (FYAE).

Elle applique le règlement RéAjy, ainsi que son propre règlement. Le déficit est couvert par la convention qui lie la Fondation et le réseau d'accueil de jour RéAjy.

- Critères d'inscriptions

Toute famille inscrite au sein du réseau RéAjy peut bénéficier d'une inscription au sein de la Maison de l'enfance « Les Goélands ». Des familles résidentes hors de la zone géographique définie par RéAjy peuvent être accueillies sur la base d'accords inter-réseaux.

Cf. : Règlement RéAjy

- Règlement définissant les droits et obligations respectifs et réciproques des enfants, de leurs parents, de l'institution et de son personnel

Selon le règlement de la FYAE, le règlement du personnel et les cahiers des charges des collaborateurs.

Les listes de fréquentation des enfants et les coordonnées des parents sont mises à jour et transmises aux groupes concernés, au fur et à mesure que des changements ont lieu.

Toutes les informations sont traitées de manière confidentielle, selon les accès des différents collaborateurs de la FYAE.

- Organigramme interne

Cf. Document annexe

- Mission

Le mandat de notre institution est d'accueillir les enfants pendant l'activité professionnelle des parents. Le but est d'offrir aux enfants et à leur famille une prise en charge professionnelle et de qualité, afin que l'enfant puisse évoluer dans les meilleures conditions.

Les professionnels accueillent l'enfant et mettent en place un projet individuel spécifique, au sein de la collectivité, afin de l'accompagner dans son développement, en partenariat avec les parents.

Les parents sont considérés comme les experts de leur enfant. L'institution veille à ce que la responsabilité qui leur est due, leur soit en tout temps restituée. Nous mettons en lien notre professionnalisme, afin d'accompagner les parents dans les différentes étapes de l'évolution de l'enfant. L'institution a donc un rôle de soutien à la parentalité.

- Insertion dans le quartier, travail en réseau

L'institution fait partie de la FYAE qui regroupe quatre institutions, toutes situées à Yverdon. Chaque direction d'institution est encadrée par le Directeur général de la Fondation, lui-même encadré par le Conseil de Fondation. Des rencontres régulières sont organisées entre les Directions des institutions, sous forme de collège et avec l'ensemble des cadres de la Fondation.

Géographiquement, la Maison de l'enfance « Les Goélands » s'inscrit dans une ville et un quartier multiculturel. Elle accueille des familles provenant de diverses origines et nationalités, et de religions diverses. Elle se situe dans le quartier des Iles, à Yverdon-Les Bains.

Créée en 2002, l'institution est née lors de son rattachement à l'AYAPE, actuellement la FYAE. Situé au Centre St-Roch, à Yverdon, elle a déménagé en 2011 dans le quartier des Iles, pour des locaux adaptés dans la prise en charge des enfants d'âge préscolaire et offrant une augmentation de place d'accueil.

- Horaires et fermetures

Les horaires sont :

Ouverture :	6H30
Arrivée le matin :	De 6h30 et 9H00 De 10H30 et 10H45
Départ après le repas :	De 11H45 et 12H15 Nurserie De 11H45 et 12H15 Trotteurs De 12H00 et 12H15 Grands
Arrivée/ Départ l'après-midi :	De 13H45 et 14H15
Départ l'après-midi :	De 16H30 et 18h20
Arrivée des derniers parents :	18H20 au plus tard
Fermeture :	18H30

Les fermetures :

L'institution est fermée trois semaines en été et deux semaines entre Noël et le Nouvel-An, ainsi que les jours fériés du Canton de Vaud : Lundi du Jeûne fédéral, Vendredi Saint, Lundi de Pâques, Jeudi et vendredi de l'Ascension et Lundi de Pentecôte.

- Collaborateurs

Forte de plusieurs années d'expérience en qualité d'Educatrice de l'enfance diplômée-ES, la Directrice a poursuivi une formation complémentaire au travers d'un CAS en Management d'équipe, confirmé par l'obtention du Brevet Fédéral de Responsable d'équipe dans les institutions sociales et médico-sociales.

L'adjointe à la direction est Educatrice de l'enfance diplômée-HES. Elle a suivi un séminaire en Management d'équipe.

Les collaborateurs engagés au sein de la garderie sont :

- Encadrement des enfants : professionnels diplômés HES/ES ou certifiés de formations CFC.
Les APE (Autre Personnel Encadrants) sont engagées en vue de débiter une formation CFC-ES-HES dans les deux ans maximums suivant le début de l'engagement.
- Les apprenants : stage de 6 mois, stage d'une année (CFC voie gymnasiale, maturité gymnasiale), ou en contrat d'apprentissage ASE.
- Intendance : une personne formée au niveau CFC Gestionnaire en Intendance (GEI) et deux employées de maison.
- Secrétariat : une secrétaire au bénéfice d'une formation d'Employée de commerce CFC.

- Organisation des groupes âge et nombre maximum d'enfants accueillis

La Maison de l'enfance « Les Goélands » accueille 69 enfants par jour, dans trois secteurs d'âge définis comme suit :

- La Nurserie :
 - Samoa : 15 enfants âgés de 3 mois à 18 mois
- Les Trotteurs : deux groupes distincts :
 - Les Fidji : 10 enfants âgés de 14 à 30/36 mois
 - Les Kiwai : 14 enfants âgés de 18 à 30/36 mois
- Les Grands : trois groupes distincts :
 - Les Palaos : 10 enfants âgés de 30/36 mois jusqu'à l'entrée à l'école
 - Les Néos : 10 enfants âgés de 30/36 mois jusqu'à l'entrée à l'école
 - Les Galápagos : 10 enfants âgés de 30/36 mois jusqu'à l'entrée à l'école

- Infrastructures et locaux :

Les locaux de la Maison de l'enfance « Les Goélands » se constituent comme suit :

○ **Un espace extérieur :**

- Le jardin : uniquement utilisé par les usagers de la structure. L'espace est conçu de façon à ce que les enfants puissent bénéficier de différents moyens pour favoriser la découverte et leur développement. Du matériel adéquat est disponible et proposé en tout temps par le personnel éducatif. Un point d'eau est également à disposition.
- Deux couverts en béton sont à disposition pour les familles, afin d'y entreposer les poussettes, vélos, etc. durant le temps de la prise en charge de leur/s enfant/s. Une barre métallique permet de sécuriser leur bien, à l'aide d'un cadenas personnel.
- La porte d'entrée de l'institution est sécurisée par un système de badge. Chaque collaborateur conserve une clé et chaque famille est tenu de posséder au minimum un badge, qu'il restitue à la fin du contrat d'accueil de son/ ses enfant/s.

○ **Au rez :**

- Le vestiaire du secteur des Grands et des Trotteurs. Une table à langer est disponible afin de répondre à une prise en charge optimale durant le moment d'accueil.
- Un WC adulte, enfant et personnes à mobilité réduite est accessible par les usagers.
- Les escaliers et l'ascenseur pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes, permettent l'accès à l'étage.

○ **À l'étage :**

- Les salles de vie des secteurs : chaque groupe à sa propre salle. La prise en charge des enfants s'y effectue directement. Toutes les salles de vies des secteurs Trotteurs et Grands sont communicantes par une porte interne et une vitre. L'aménagement est défini selon les besoins de prise en charge et les spécificités de l'âge des enfants :
 - **Nursérie** : Un espace de vie et une salle comprenant la cuisine pouvant également être utilisée comme lieu de vie durant la journée. Trois salles de sieste sont disponibles. Un espace dédié aux soins et change est aménagé avec un escalier mobile et sécurisé permettant à l'enfant d'accéder à la table à langer selon ses compétences. Un accès direct à la terrasse. L'accès et la visibilité directe permettent de proposer des siestes à l'extérieur.
 - **Fidji (Trotteurs)** : Un espace de vie, se transformant en espace repos au moment venu. Un lieu dédié aux soins et changes aménagé avec un escalier mobile et sécurisé, permettant à l'enfant d'accéder à la table à langer selon ses compétences. Une salle de sieste est disponible pour les enfants ayant un rythme de sommeil différent que celui de la collectivité.
 - **Kiwai (Trotteurs)** : Un espace de vie se transformant en espace repos au moment venu et un lieu dédié aux soins et changes aménagé avec un escalier mobile et sécurisé, permettant à l'enfant d'accéder à la table à langer selon ses compétences.

- Palaos (Grands) : Un espace de vie, se transformant en lieu repos au moment venu.
 - Néos (Grands) : Un espace de vie, se transformant en lieu repos au moment venu.
 - Galapagos (Grands) : Un espace de vie, se transformant en lieu repos au moment venu.
- Une salle de bains pour le secteur des Trotteurs, dont l'aménagement est adapté à la hauteur des enfants, avec lavabos et WC.
 - Une salle de bains et de change du secteur des Grands, dont l'aménagement est adapté à la hauteur des enfants, avec lavabos et WC. Un escalier mobile et sécurisé permet à l'enfant d'accéder à la table à langer.
 - Un espace cuisine : les repas sont livrés par la cuisine de la Fondation, en suivant les préceptes de la chaîne du froid. Ils sont régénérés dans un four adapté. La cuisine n'est accessible qu'aux collaborateurs.
 - Une salle de créativité qui permet aux enfants d'exprimer leur créativité avec un aménagement et du matériel adéquat.
 - Une terrasse adaptée aux activités des groupes. Elle est également la sortie de secours pour les usagers.
 - Une petite terrasse donnant l'accès au toit, uniquement pour les professionnels mandatés
 - Une salle d'entretien et de colloque de groupe
 - Un bureau de la Direction et de la secrétaire
 - Une salle de pause pour les collaborateurs
 - Un vestiaire pour les collaborateurs
 - Une buanderie
 - Un local de stockage pour les nettoyages
 - Un WC adulte adapté aux personnes à mobilité réduite. Une douche est également disponible pour les usagers
 - Un WC adulte

- Partenaires

La Maison de l'enfance « Les Goélands » est tenue de mettre en œuvre la Loi sur l'Accueil de Jour de Enfants (LAJE) et d'appliquer les directives définies par l'Office de l'Accueil de Jour des Enfants (OAJE).

Nos partenaires sont :

- LAJE : Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
- RéAjr : Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs
- JECOS : Le Service Jeunesse et Cohésion Sociale de la Ville d'Yverdon-les-Bains
- OAJE : Office de l'accueil de jour des enfants
- Commune d'Yverdon : propriétaire du bâtiment
- ECA : Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
- SEI : Service éducatif itinérant
- SPJ : Service de protection de la jeunesse
- ARAS JUNOVA : L'Association régionale d'action sociale Jura-Nord vaudois
- SESAF : Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- ESEDE : école supérieure en éducation de l'enfance
- HES-SO : Haute Ecole spécialisée de suisse occidentale
- EESP : Ecole d'études sociales et pédagogique
- CPNV : Centre Professionnel du Nord-Vaudois

- OrTra Santé – Social Vaud : Organisation vaudoise du monde du travail pour la formation professionnelle dans le domaine de la santé et du social
- DGEP : Direction générale de l'enseignement post obligatoire
- ARDIVE : Association des responsables et directions d'institutions vaudoises pour l'enfance
- PEP : Partenaire Enfance & Pédagogie
- CREDE : Centre de ressources en éducation de l'enfance
- Youp'là bouge : labélisation
- Premiers-signes : formation institutionnelle

PROJET PEDAGOGIQUE MAISON DE L'ENFANCE « LES GOELANDS »

La mission de l'institution est de développer l'autonomie des enfants en suscitant leur intérêt au travers notamment d'activités individuelles et collectives, contribuant à leur ouverture au monde extérieur et à leur environnement, tout en respectant leurs besoins physiologiques, psychologiques, intellectuels, émotionnels et physiques.

Le mandat de notre institution est d'accueillir et d'offrir aux enfants et à leur famille un accueil professionnel et de qualité afin que l'enfant puisse évoluer dans les meilleures conditions.

Les professionnels s'emploient à créer les conditions nécessaires pour permettre à l'enfant d'évoluer dans un nouvel environnement en dehors des repères familiaux et de vivre des expériences enrichissantes au sein de la collectivité.

La ligne pédagogique prend en compte la singularité de son emplacement géographique. La Maison de l'enfance « Les Goélands » s'inscrit dans une ville et un quartier multiculturel. Elle accueille des familles provenant de diverses origines ethniques et de différentes nationalités et de religions diverses.

Chaque enfant est pris en compte selon sa singularité, quelle qu'elle soit, dans les limites de la collectivité. Nous accueillons des enfants à besoins spécifiques, selon un mandat mis en place avec les divers partenaires en lien avec la situation.

L'institution est labélisée « Youp' là bouge ». Le projet est mis en œuvre dans le cadre du programme « ça marche ! Bouger plus manger mieux » par le canton de Vaud, afin de promouvoir le mouvement au quotidien dans les structures d'accueil.

L'ensemble des équipes éducatives a suivi la formation « premiers signes », qui est une aide à la communication entre l'enfant et l'adulte

Une période de familiarisation pour l'enfant, le parent et l'éducateur est établie.

Celle-ci a pour but de permettre aux trois partenaires de faire connaissance et d'accompagner en douceur l'enfant et son parent dans le processus de séparation. C'est une période clé dans la construction de la relation entre les différents partenaires. Les bases de confiance, de communication, de partenariat s'établissent à ce moment et doivent perpétuer tout au long de la fréquentation de l'enfant au sein de l'institution. Pour cela, plusieurs étapes sont mises en place :

- Un premier entretien avec la Directrice, afin d'expliquer le fonctionnement global de l'institution et le travail mis en place avec l'enfant et le/s parent/s. La visite des locaux se fait à ce moment, afin qu'ils puissent se repérer et se sentir rassurés pour la suite du processus.

Cet entretien permet aussi à la Directrice de percevoir ou de notifier si une prise en charge particulière doit se mettre en place au sein de l'institution.

La Directrice transmet un livret concernant le fonctionnement du groupe ainsi qu'un questionnaire sur les habitudes de l'enfant à remplir pour l'entretien avec le référent.

- Un entretien avec le référent de l'enfant. Le système de référence est un atout dans la relation entre les partenaires : il assure le lien privilégié.

L'entretien est effectué au sein même du groupe, afin que l'enfant puisse prendre confiance dans son nouvel environnement, accompagné de son parent. Le parent peut ainsi visualiser le contexte dans lequel son enfant sera accueilli. C'est un moment de partage d'informations. Chacun apprend à faire connaissance et établit les bases du partenariat.

- La période d'adaptation est établie sur deux, voire quatre semaines maximums. Elle consiste à accueillir l'enfant sur des périodes définies, allant de 45 minutes à la période d'accueil établie dans le contrat d'accueil. Elle se réajuste selon les observations de l'éducateur sur les besoins de l'enfant.

- Dès la fin de l'adaptation, le contrat d'accueil débute. Il ne doit y avoir de coupure entre les deux, afin d'optimiser la prise en charge et le lien établi entre les partenaires.

Notre ligne pédagogique ne prend pas en compte une seule référence pédagogique, par choix. Nous privilégions diverses approches pédagogiques comme Montessori, Dolto, Pickler, Piaget, Steiner, entre autres. Nous nous ouvrons également aux nouvelles approches comme Reggio-Emilia, Filliozat, et d'autres encore.

La ligne pédagogique se présente sous forme de valeurs et fondements de l'institution. Elles ont été nommées, définies, travaillées et validées lors de colloques entre l'équipe éducative et la Direction :

- | | | |
|------------------------|--------------------|--------------------|
| - Le partenariat | - La confiance | - La communication |
| - L'entraide | - La bienveillance | - L'autonomie |
| - Le professionnalisme | - L'accompagnement | - L'environnement |
| - Le soutien | - La réflexion | |

Pour une meilleure compréhension de la structuration du document, les trois principaux partenaires sont clairement définis. La perception des rôles de chacun est définie comme suit:

- Le parent est l'expert de son enfant.
- L'enfant est un individu à part-entière.
- L'éducateur est une personne formée pour collaborer avec les différents partenaires et atteindre sa mission.

Il est également important de mentionner que la ligne pédagogique donne une ligne directrice dans la mission de l'institution. Elle s'inscrit dans un contexte actuel de par son écriture, mais elle n'est pourtant pas immuable. Elle sera amenée à évoluer en lien avec les différents partenaires.

La désignation d'éducateur dans ce document vise indifféremment une femme ou un homme.

L'enfant a besoin de la stabilité de l'équipe pour trouver ses repères et se sentir en sécurité. La cohérence des adultes, leur stabilité le rassure et l'aide à se construire. Être une équipe de professionnels de la petite enfance, c'est s'inscrire dans un travail commun, une démarche commune, où les valeurs éducatives ont un sens commun et où on n'hésite pas à s'interroger sur ce que l'on construit tous les jours autour de l'enfant. ¹

¹ SCHUHL Christine (2005), Equipe In : Métiers de la petite enfance n°107, p.9

LE PARTENARIAT

Travailler ensemble auprès de jeunes enfants nécessite de collaborer quotidiennement. En effet, l'intérêt des tout-petits, leur bien-être et la cohérence de l'accueil, en établissement collectif ou familial, demandent une réflexion commune et des pratiques professionnelles adaptées et connues de tous. ²

L'éducateur a pour objectif envers :

Les enfants :

Nous parlerons davantage de collaboration avec les enfants que de partenariat. Cependant, un partenariat optimal entre les professionnels et les parents est nécessaire afin d'offrir à chaque enfant un accueil sain et sécurisé.

Les parents :

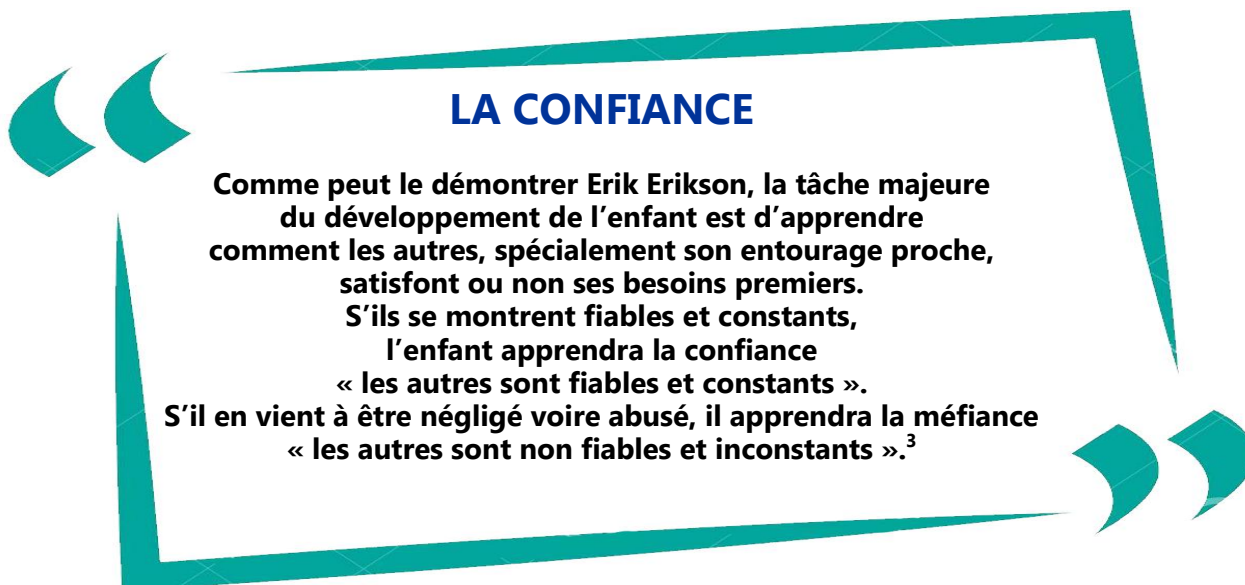
- La co-éducation :
 - o Participer à l'élaboration d'un climat de confiance, par son attitude bienveillante, respectueuse et accueillante envers chaque parent.
 - o Être attentif aux échanges avec le parent, en se rendant quotidiennement disponible pour un moment d'échange avec lui et proposer régulièrement des entretiens, moments d'échanges privilégiés à l'écart du groupe d'enfants. Le parent doit informer l'éducateur de tout élément qui pourrait influencer la journée et le comportement de son enfant. Tout en respectant le secret professionnel, il fait preuve de transparence lors de ses échanges avec le parent et l'encourage à verbaliser ses besoins, ses avis, ses envies et ses ressentis. Il est attentif à utiliser un langage adéquat et valorisant en s'adaptant aux besoins de chacun. Hors des moments d'arrivée et de départ, l'éducateur et le parent restent joignables pendant le temps de garde de l'enfant en cas de besoin.
 - o Prendre en considération les compétences du parent : l'éducateur est attentif à ne pas créer un rapport de force, chacun doit respecter son rôle.

Les professionnels :

- La cohésion institutionnelle :
 - o Adopter une attitude bienveillante, confiante et non-jugeante envers ses collègues. Il offre à chacun une écoute active et utilise avec lui une communication positive et adéquate, en faisant preuve d'empathie.
 - o S'intéresser à l'organisation et au quotidien des autres secteurs, en portant un regard bienveillant et en prenant en compte sa propre réalité. Chaque professionnel s'engage à seconder au mieux ses collègues et à faire preuve de flexibilité. Si nécessaire, des compromis sont trouvés afin de répondre aux besoins du quotidien et à la mission de la structure. Les différents secteurs et groupes organisent ponctuellement des activités intergroupes. Celles-ci peuvent être planifiées ou spontanées selon la réalité du moment.

² ODADAN Christelle (2018), De la collaboration à la coopération des professionnels en établissement d'accueil de jeunes enfants, Métiers de la petite enfance n°253, p.18

- Tendre à une cohérence institutionnelle et favoriser la communication. L'institution a mis en place divers moyens tels que des procédures, des protocoles, un projet pédagogique, des cahiers de communication, des porte-paroles de secteur, des colloques, des groupes de travail et des délégués au personnel. Chaque professionnel a connaissance de ces moyens et s'engage à les appliquer ou à les mettre à profit de façon adéquate.



L'éducateur a pour objectif envers :

Les enfants :

- La sécurité affective :
 - Accueillir chaque enfant avec respect, bienveillance et faire preuve de non-jugement à son égard. Il est attentif à verbaliser toutes ses actions ainsi que celles de l'enfant. Il met des mots sur ce qu'il perçoit de l'enfant (émotions, questionnements, etc.), avec congruence.
 - Considérer l'enfant à part entière : chacun est unique, a des besoins et des envies qui lui sont propres. L'éducateur est attentif à en tenir compte malgré la collectivité. Il apprend à connaître chaque enfant individuellement et est soucieux de la relation qu'il construit avec lui. Il propose un moment individuel durant la journée à chaque enfant.
 - Offrir un cadre fiable, stable et clair : les équipes font preuve de cohérence et chacun se doit de respecter le cadre défini par son groupe dans la prise en charge d'un enfant.
La Direction et les équipes tendent à offrir un maximum de stabilité et repères aux enfants lors de leur prise en charge : période d'adaptation, personne de référence, stabilité des équipes, rituels, lieux, environnement, objets, mobilier, symbole individuel.
 - Lors des soins, l'enjeu de relation entre l'enfant et l'éducateur est maximal. Le professionnel doit avoir préalablement préparé les aspects pratiques (matériel, temps) et être pleinement disponible envers l'enfant. Il ne doit y avoir aucune interférence externe. L'interaction et l'attention est primordiale : verbalisation, respect de l'intimité de l'enfant. Plus l'enfant grandit, plus il se montre participatif, comme prendre la lingette, s'essuyer, choisir sa couche, aller sur le

³ Diane E. Papalia et Ruth D. Feldman (2014), Psychologie du développement de l'enfant, Chenelière Education Montréal, p.123

pot, le WC, etc. Dès que l'enfant marche, il peut être changé debout lorsque sa couche ne présente que de l'urine.

Les parents :

- La sécurité :
 - Dans le respect du secret professionnel, chaque professionnel est attentif à transmettre les informations au parent que ce soit concernant son enfant, l'équipe ou l'institution en général. Trouver un juste équilibre entre l'honnêteté, la sincérité et le secret professionnel.
 - Offrir un cadre clair auquel les parents peuvent se référer.
A son arrivée dans la structure, chaque famille bénéficie d'un temps d'adaptation, pour faire connaissance avec l'environnement et les professionnels. Un référent au sein du groupe de son enfant lui est attribué. Il sera son point de repère tout au long de la prise en charge de l'enfant dans ce groupe.
 - Exprimer avec clarté les faits réels d'une situation. Lors de doutes, oser dire qu'il n'est pas en mesure de répondre à leur demande dans l'immédiat, mais à un moment défini en commun.

Les professionnels :

- La cohérence d'équipe et inter-équipes :
 - Offrir une écoute active et utiliser une communication positive et adéquate. Il construit une relation harmonieuse et fait preuve d'empathie.
 - S'intéresser au fonctionnement et à la réalité des autres secteurs et y porter un regard bienveillant. En prenant en compte sa propre réalité, il s'engage à seconder au mieux ses collègues.
 - Utiliser et respecter les moyens mis à disposition : les procédures, les protocoles et le projet pédagogique mis en place par l'institution.
 - Partager et créer des liens entre les professionnels et les équipes

LA COMMUNICATION

**Nous ne pouvons pas ne pas communiquer,
tout est communication ⁴**

L'éducateur a pour objectif envers :

Les enfants :

- Créer et construire une sécurité affective en transmettant des informations de manière claire, concise, avec impartialité et congruence :
 - o Mettre en place les divers outils à disposition comme, les pictogrammes et le projet « premiers signes »
Nous offrons à l'enfant une alternative pour se faire comprendre par l'autre (adultes et pairs), et vice-versa, de pouvoir exprimer ses besoins et émotions. Il permet d'établir un contact commun aux adultes et aux enfants de la structure et de prévenir les frustrations dues à la communication.
 - o Utiliser un langage professionnel, en s'exprimant en « je », en établissant des phrases courtes, des mots simples, reformuler, pas de surnoms et pas de langage familier, formulation positive, avec un ton adapté à la situation.
 - o Adopter une posture professionnelle en se positionnant à la hauteur de l'enfant et en se montrant présent.

Les parents :

- Etablir un partenariat et construire un lien de confiance en transmettant des informations de manière claire, concise, avec impartialité et avec congruence :
 - o Utiliser les outils à disposition comme le feuillet de présentation du groupe, les panneaux d'informations, les flyers d'invitations des événements, les entretiens, le téléphone, la boîte à idées (moyen dont dispose le parent dispose pour exprimer par écrit ses besoins, ses idées et ses ressentis de manière anonyme ou non).
 - o Mettre à profit les moments clés d'échange lors des accueils et retours, des entretiens, des soirées de passages, soirées thématiques.
 - o Faire preuve de professionnalisme et de bienveillance par sa posture et son langage.

Les professionnels :

- Avoir une attitude adéquate en utilisant le verbal, le non-verbal et le paraverbal afin d'avoir une communication optimale avec l'équipe en transmettant des informations de manière claire, concise, avec impartialité et avec congruence :
 - o Collaborer entre collègues dans le respect mutuel des différences personnelles et de formations, par le moyen des cahiers de communication, l'agenda, les colloques, les entretiens, le téléphone.
 - o Mettre en place une organisation par groupe et intergroupes et la respecter, en faisant preuve d'écoute, de compréhension dans les points forts et points à efforts à travailler avec ses collègues.
 - o Faire preuve de professionnalisme en utilisant la formulation en « je », l'écoute active, la reformulation, en régulant ses propres émotions. Être prêt à recevoir le questionnement que l'autre apporte.

⁴ Paul Watzlawick , Janet Helmick beavin, et al., « Une logique de la communication », 2014

L'ENTRAIDE

Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences⁵

L'éducateur a pour objectif envers :

Les enfants :

- Créer et avoir conscience de la dynamique du groupe :
 - o Apporter son aide à ses pairs, ou à l'adulte, dans les différents moments de la vie quotidienne, en créant des situations propices à l'échange et à la participation.
 - o Rendre attentif l'enfant aux besoins des autres en montrant l'exemple, en lui laissant le temps, en n'anticipant pas ses besoins.
 - o Proposer des activités en groupe pour favoriser l'échange, en restant observateur à un moment défini, sans intervenir, lorsque la sécurité est garantie.
 - o S'aider mutuellement dans la collaboration et la coopération. Favoriser l'autonomie et la participation sociale, sans compétition.

Les parents :

- Créer un climat et un lien de confiance, en se montrant à l'écoute, attentif et respectueux, en percevant les signes non-verbaux :
 - o Inviter les parents à partager leurs réflexions. Prendre le temps de l'échange dans la réalité du moment. Proposer un entretien afin de permettre un échange de qualité. Apporter des pistes selon leur besoin.
 - o Lorsqu'un suivi médical spécifique doit se mettre en place pour un enfant, un protocole individuel est créé entre le/s parent/s, le/s médecin/s et l'institution. Il est régulièrement revu et mis à jour, selon l'échéance prévue. L'enfant nécessitant des soins médicaux spécifiques hors champs des compétences de l'éducateur de l'enfance ne peut être accueilli.

Les professionnels :

- Avoir conscience de :
 - o Communiquer : l'éducateur doit oser demander de l'aide et verbaliser ses difficultés et ses forces.
 - o Proposer d'inviter des enfants d'un autre groupe si celui-ci en a la possibilité. Aider dans un autre groupe selon les possibilités, lors de la fermeture, des adaptations, etc.
 - o Limiter le stress et les tensions en repérant les besoins et les difficultés, et équilibrer les forces au sein des groupes. Des remplacements inter-groupes peuvent permettre d'ouvrir la réflexion sur le quotidien et la réalité du groupe.
 - o Partager ses expériences, ses réflexions et ses questionnements.
 - o Avoir une réciprocité dans l'aide et le soutien.

⁵ Citation de Françoise Dolto ; Les étapes majeures de l'enfance. Gallimard

LA BIENVEILLANCE

Chaque fois que l'adulte apaise et comprend l'enfant par des mots et des gestes calmes, il fait mûrir le cerveau de l'enfant et renforce la confiance en soi de l'enfant.⁶

L'éducateur a pour objectif envers :

Les enfants :

- Respecter :
 - L'écoute des besoins et du rythme, en étant attentif à son développement, par le biais de ses observations pointues notées dans le cahier de communication du groupe et dans le dossier de l'enfant. Les échanges formels ou informels avec le parent permettent aussi d'atteindre cet objectif. Le projet individuel de l'enfant est régulièrement revu et partagé en équipe lors du colloque de secteur avec la Directrice.
 - La communication, en adaptant sa formulation à la situation : ton (volume), posture (hauteur de l'enfant), regard (présent), éviter les onomatopées négatives, les étiquettes et les bisous. Reconnaître et accompagner l'enfant dans ce qu'il vit.
 - L'individualité de chacun en respectant l'origine et la religion de l'autre, être renseigné sur la culture de la famille accueillie. Instaurer des rituels pour symboliser l'appartenance de l'enfant au groupe.
Lors des arrivées/départs : la photo de l'enfant est accrochée à une place définie pour marquer son arrivée et il est remis à l'endroit initial lors de son départ. Pour les rituels d'anniversaires, les enfants préparent leur propre gâteau avec l'éducateur et les autres enfants, afin de le partager lors du repas ou du goûter du groupe. Les enfants ayant des spécificités alimentaires pour des raisons de santé ou de conviction religieuse ont droit à un repas complet et équilibré en fonction du menu du jour.
 - Les enfants allophones sont accueillis au même titre que tout autre enfant. Un soutien sera mis en place par l'éducateur, soit par ses compétences personnelles en pouvant communiquer dans la langue maternelle de l'enfant, soit en lui permettant de se créer des repaires avec des pictogrammes visibles et utilisés par l'enfant. Le parent peut également verbaliser et écrire les mots de référence. Le but est de créer un lien de confiance avec l'enfant et lui assurer une sécurité affective.
 - L'équité de chaque enfant autant de par son origine, son milieu familial, social et de son développement.
 - Du rythme de l'enfant : le rythme en collectivité n'est pas le même que dans le cadre familial. Les sollicitations, le bruit, le mouvement et les stimuli sont source de fatigue pour l'enfant. L'éducateur va, par ses observations et sa connaissance de l'enfant, être en mesure de répondre à ses besoins.

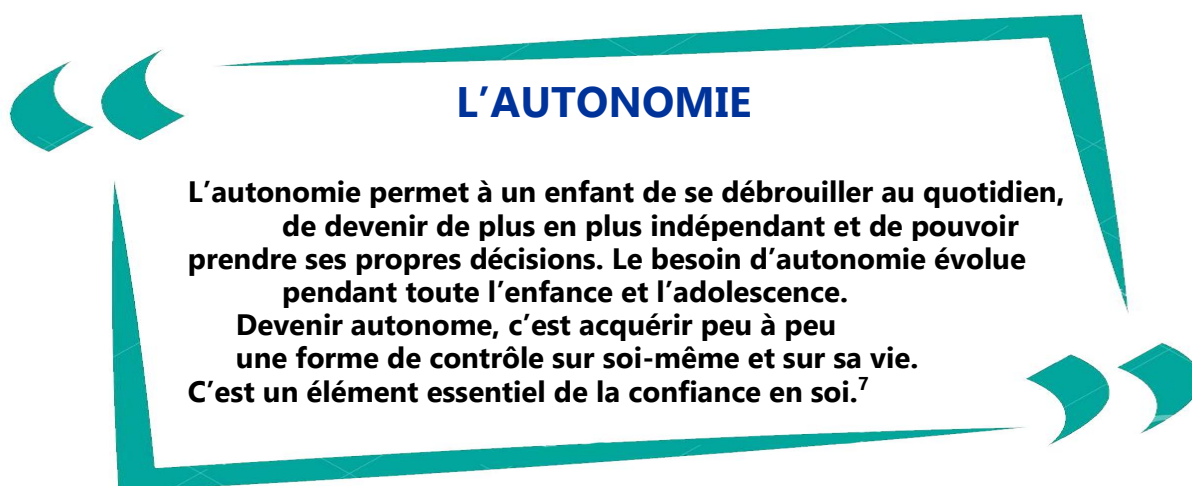
⁶ <https://apprendreaeducer.fr/catherine-gueguen-pediatre-bienveillance-fondamentale/>

Les parents :

- Être attentif à :
 - L'échange en utilisant l'écoute active, prendre le temps lors des accueils et retransmission lorsque c'est possible. Proposer un entretien si besoin ou proposer de téléphoner. Se montrer disponible.
 - Respecter les valeurs parentales, culturelles et privées en cherchant à connaître et comprendre. L'éducateur se donne les moyens de se renseigner sur la culture, contexte familial. Se montrer ouvert à l'échange en faisant preuve de tolérance et de remise en question. Essayer de trouver des compromis, savoir faire preuve de souplesse, dans la limite du cadre défini de la collectivité et de l'institution.
 - Valoriser le parent dans son rôle.
 - Créer une relation de confiance, en faisant preuve de transparence et en transmettant les informations dans le respect du secret professionnel.
 - Reconnaître ses erreurs et oublis.

Les professionnels :

- Prendre conscience de :
 - La communication active et non-violente. Questionner et reformuler. Atteindre un consensus partagé.
 - Faire preuve de non-jugement, tolérance et avoir conscience des forces et faiblesses de chacun. Le droit à l'erreur est présent, tant qu'il ne met pas en danger la sécurité d'autrui.
 - Valoriser et féliciter ses collègues.
 - L'équité de la responsabilisation de chacun dans les attentes spécifiques.
 - Accepter de composer avec la personnalité de chacun, mettre de côté ses a priori, les interprétations et idées reçues, en se basant sur la mission commune.



L'éducateur a pour objectif envers :

Les enfants :

- Accompagner l'enfant à l'exploration de son autonomie en fonction de son développement global :
 - Favoriser son autonomie : l'enfant explore son corps ainsi que l'environnement dans lequel il évolue par divers stimuli, tel que l'encouragement à faire par lui-même. Durant les moments de repas, par exemple, l'enfant sera accompagné à explorer et devenir autonome dans son apprentissage du goût et de ses

⁷ Révision scientifique : Ariane Leroux-Boudreault, doctorante en psychologie et intervenante en milieu scolaire.

compétences motrices. C'est un moment convivial et collectif pour les enfants et les professionnels.

- Respecter le rythme de l'enfant. Chaque enfant évolue selon son propre rythme. Lors des moments de repos, les enfants ne sont pas réveillés, mais une stimulation environnante se met en place à partir d'une heure définie.
- Adapter les lieux de vie avec du mobilier à hauteur de l'enfant dans un environnement sécurisé et sécurisant.
- Accompagner par le langage, la gestuelle, mais aussi par le regard. Il est important que l'adulte se mette à certains moments en position de « retrait », afin que l'enfant puisse explorer par lui-même et ne pas créer une relation de dépendance à l'adulte. Mais il ne pourra le faire que s'il se montre disponible physiquement et psychiquement lors de ces moments.
- Offrir des espaces à l'enfant afin de réaliser seul différents apprentissages. L'enfant « apprend à faire » avec l'éducateur, qui lui montre et verbalise le sens. Puis, petit à petit, l'éducateur se met en retrait pour que l'enfant puisse prendre confiance dans son apprentissage. L'encouragement, la valorisation et la réussite permettent de donner à l'enfant la motivation de continuer dans ses essais et ses apprentissages.
- Favoriser l'autodétermination à travers des choix dans un cadre donné. Ceci permet de développer la créativité de chacun. Le jeu libre permet à l'enfant d'apprendre par lui-même. Il est nécessaire pour l'enfant de pouvoir explorer et pouvoir apprendre à faire ses propres choix.
Penser la disposition de jeux afin que l'enfant puisse agir avec le maximum d'indépendance. Le matériel proposé est mis en scène selon les besoins des enfants et les observations de l'éducateur.

Les parents :

- Responsabiliser le parent dans :
 - Son rôle de parent en sein de l'institution, au moyen d'échanges ponctuels concernant le fonctionnement de l'institution et du groupe.
 - Le respect des horaires de prise en charge permet aux éducateurs de gérer le groupe d'enfants dans des conditions optimales.
 - Nommer les personnes ressource et transmettre les informations nécessaires.

Les professionnels :

- Se responsabiliser sur le fonctionnement général de l'institution :
 - Les informations nécessaires sont à disposition et il peut solliciter ses collègues ou à la Directrice si besoin.

LE PROFESSIONNALISME

Les métiers liés à l'éducation sont très exigeants, car accueillir de très jeunes enfants n'est jamais un fait social anodin. C'est un long travail d'accompagnement où la disponibilité doit être sans faille et les remises en question permanentes.

Cette posture professionnelle de reconnaissance et de réponses aux besoins des enfants qui peuvent déstabiliser, requiert des compétences primordiales.

L'organisation d'une journée tenant compte d'un accueil individualisé dans une collectivité doit pouvoir être pensée dans les détails pour répondre aux besoins fondamentaux de chacun des enfants.

Avec le temps, cette tâche a évolué et s'est nuancée vers un accompagnement des parents de plus en plus pointu. Le travail en équipe, également avec des professionnels pluridisciplinaires, demande des compétences de communications essentielles.⁸

L'éducateur a pour objectif envers :

Les enfants :

- Connaître et appliquer son cahier des charges, les règlements et protocoles de l'institution, ainsi que la ligne pédagogique :
 - o Assurer la sécurité physique, psychologique, intellectuelle, affective et émotionnelle de l'enfant
 - o Appliquer la mission de prévention dans les domaines de la santé, notamment concernant l'hygiène : veiller à ce que les enfants se lavent les mains après les moments clés, porter des pantoufles adaptées lors des moments de repas et dans les salles de bains. Au brossage des dents, l'éducateur accomplit également ce geste.
Chaque enfant a son propre casier avec ses affaires personnelles. La literie est fournie par l'institution pour les moments de repos, entreposés selon les directives d'hygiène prévue.
 - o Être conscient de l'influence qu'il a auprès des enfants. L'éducateur doit se présenter comme un modèle pour l'enfant, en ayant une gestuelle et un vocabulaire professionnels, ainsi qu'un habillement adéquat. Il se doit d'être attentif à son savoir-être utilisé au quotidien.

Les parents :

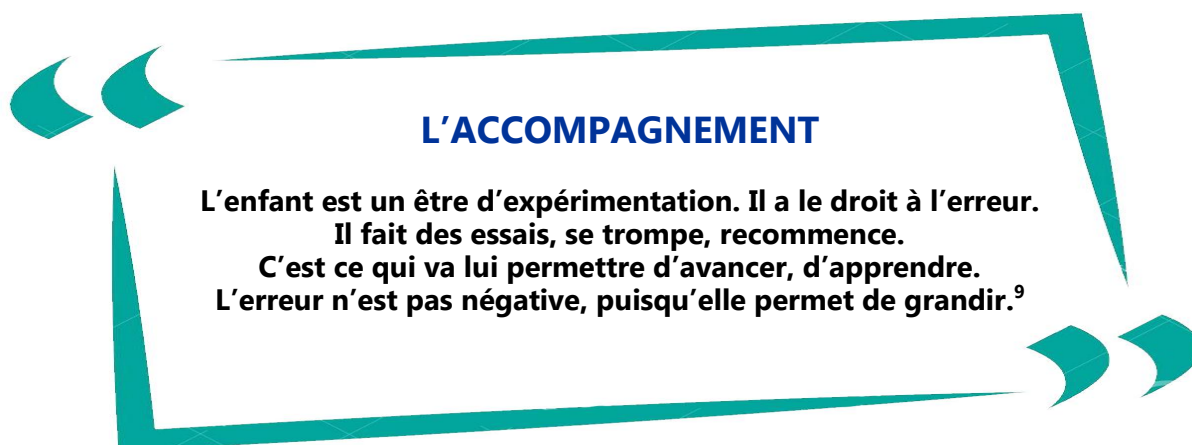
- Accompagner dans ses réflexions ou ses questionnements :
 - o Etablir un partenariat de confiance avec les familles tout en sachant garder une distance professionnelle. L'institution est à même d'offrir un soutien ainsi que l'écoute sous forme d'entretien, d'échanges quotidiens tout en garantissant une confidentialité. L'éducateur veille à faire respecter le cadre mis en place au sein de l'institution.
 - o Se positionner en tant que professionnel dans la prise en charge de l'enfant confié. Il est donc en mesure d'accepter ou de refuser l'accueil d'un enfant si celui-ci arrive avec du retard, sans être prévenu au préalable et sa prise en

⁸ Bosse-Platière, S. et al., *Accueillir le jeune enfant : quelle professionnalisation ?*, Ramonville Saint Agne :Erès, 2003, p.81

charge nécessite un besoin particulier qui dépasse les compétences de la formation d'éducateur de l'enfance.

Les professionnels :

- Être responsable en collaborant avec tous les partenaires d'une manière respectueuse et conscientisée
 - o Appliquer les mesures de sécurité de l'institution. Lors des heures d'ouverture ou de fermeture, au minimum deux éducateurs sont présents, afin de pouvoir assurer tout imprévu dans la prise en charge d'un enfant / parent ou concernant le bâtiment.
La formation 1ers secours est obligatoire pour tous les éducateurs et personnes en lien avec la prise en charge des enfants. Au minimum 1 exercice incendie est mis en place par année.
 - o Avoir une vision globale des différents corps de métiers pouvant intervenir au sein de la structure et comprendre leur rôle.
 - o Faire preuve d'honnêteté et de sincérité, rechercher des solutions. Savoir faire preuve de remise en question et savoir passer le relais
 - o Être capable de recevoir la réalité de l'autre, tout en sachant que son honnêteté peut être : touchante, blessante, agressive, sympathique, etc.



L'éducateur a pour objectif envers :

Les enfants :

- Accompagner l'enfant dans son développement et lui donner les moyens pour y parvenir :
 - o Être un support à l'enfant dans ces découvertes.
 - o Créer un lien de confiance en commençant une période d'adaptation avec un éducateur de référence afin d'apporter une sécurité affective optimale.
 - o Importance du jeu libre : l'enfant apprend par lui-même. Il est nécessaire à l'enfant de pouvoir explorer, donc de ne pas toujours lui proposer des activités dirigées, qui engendrent une surstimulation. L'enfant a besoin de moments d'introspection et a le droit de ne « rien faire ».
 - o Mettre l'enfant au centre : il doit toujours être au cœur des réflexions afin d'appliquer un accompagnement de qualité. L'enfant est considéré comme un être unique, inscrit dans un groupe.
 - o L'enfant n'est jamais forcé à faire une action qu'il ne veut pas. L'éducateur doit trouver une alternative, un stimulus et faire preuve de créativité pour que l'enfant puisse changer d'avis.

⁹ Véronique Montfort, Interroger la qualité, édition PEP, 2012, p.55

- Le résultat final d'une action n'est pas la priorité, mais c'est le chemin par lequel l'enfant va y parvenir qui est primordial. En ce qui concerne les activités créatrices au sein de notre institution, chaque enfant va explorer et découvrir ses compétences en étant accompagné. L'enfant va construire son estime de soi par ce biais et non par un objet créé par l'éducatrice.

Les parents :

- Orienter :
 - Accompagner le parent dans la séparation en créant un climat de confiance dès le 1^{er} entretien et tout au long de la prise en charge.
 - Proposer des échanges réguliers et adéquats en fonction des demandes et des besoins.
 - Connaître et proposer des intervenants dans le cadre familial ou au sein de la collectivité, en fonction de la situation.

Les professionnels :

- Accompagner le professionnel dans l'exercice de ses responsabilités individuelles et professionnelles :
 - Mise en place des colloques permettant à chaque professionnel de faire partie d'une équipe et de trouver son identité professionnelle.
 - Transmettre et partager sa connaissance théorique et professionnelle.
 - Faire preuve d'empathie lors des situations rencontrées.



L'éducateur a pour objectif envers :

Les enfants :

- Offrir un environnement sain, sécurisé :
 - Aménager les salles selon le besoin et les compétences des enfants. Un tournus d'aménagement et de jeu est établi en équipe, afin d'apporter un renouveau à l'enfant. La motricité libre est essentielle au développement de l'enfant. Le cadre sécurisant de l'aménagement des salles et la disponibilité des éducateurs permettent à l'enfant d'explorer ses compétences motrices. Nos salles sont disposées de sorte à ce que l'enfant puisse répondre à ses besoins de mouvement, au moment où il en ressent le besoin. La motricité libre est un élément fondamental de notre prise en charge. L'enfant est libre de ses mouvements et prouve qu'il est pleinement compétent et autonome. Plus l'enfant explore par lui-même, plus il va pouvoir se sentir compétent, développer sa confiance en lui, acquérir une certaine sécurité dans cette liberté qui lui est donnée. L'éducateur doit trouver sa place pour l'accompagner et assurer sa sécurité.

¹⁰ Hermann Eve, « 100 activités Montessori pour découvrir le monde », Ed. Nathan, 2016

- Le cadre est un aspect important dans la construction de soi pour l'enfant. Les limites et consignes sont importantes pour l'enfant qui se construit. Il est constamment en recherche de limites. S'y confronter lui permet de pouvoir mieux se connaître. L'éducateur doit proposer un environnement avec des règles simples, ainsi que des alternatives à ses actes (pédagogie positive).
- Éveiller les enfants à l'écologie et à leur environnement :
 - Proposer des éléments écologiques au sein de l'institution, en utilisant du matériel recyclable, des produits de région et du commerce local. Les repas proposés sont de saison et issus de produits régionaux.
 - Sensibiliser aux saisons qui rythment l'année, en proposant une décoration et des activités en lien. L'éducateur veille à ne pas surcharger les locaux de décoration, afin de ne pas instaurer une surstimulation visuelle pour l'enfant.
 - Assurer des sorties par tout temps. L'institution a à disposition quelques vêtements adaptés pour que chaque enfant ait la possibilité de sortir au minimum une fois dans la journée. Les sorties sont organisées afin d'explorer la nature environnante, ainsi que favoriser l'exploration sensori-moteur. L'éducateur accompagne les enfants dans la découverte et le respect de la faune, de la flore et du monde qui les entoure. Les visites externes ont un but pédagogique pour l'enfant.
 - Utiliser des matériaux recyclables, non genrés et neutres. L'institution privilégie des matériaux en bois et n'utilise pas de référence commerciales (dessins animés, marques, etc.).
 - Proposer une ouverture au sens large de son environnement : musique adaptée à l'âge et à la compréhension des enfants, ne pas utiliser la radio (publicité, langage inadéquat).

Les parents :

- Rendre le parent attentif à l'environnement dans lequel son enfant évolue :
 - Accompagner les parents dans la perception de l'évolution de son enfant
 - Expliquer clairement le cadre de la collectivité
- Éveiller le parent au sentiment écologique :
 - Proposer des éléments écologiques au sein de l'institution, en utilisant du matériel recyclable, des produits de région et provenant du commerce local.

Les professionnels :

- Prendre conscience de l'environnement géographique de l'institution :
 - Connaître le fonctionnement global de l'institution, ses partenaires et le contexte situationnel
 - Faire preuve d'ouverture aux différents interlocuteurs en lien avec l'institution
- Respecter le matériel à disposition
 - Veiller à la bonne gestion du matériel en conformité avec les indications
 - Avoir une conscience écologique sur la consommation du matériel. Un local de stockage est disponible afin d'entreposer le matériel non utilisé et permettre un tournus lors des réaménagements
 - Utiliser le matériel informatique en ayant conscience de sa position. Ne pas utiliser les écrans (portables, ordinateurs et tablettes) en présence des enfants.
 - Une charte de savoir-vivre au sein de l'institution permet de se repérer dans la gestion autonome des lieux communs de vie.

LE SOUTIEN

Le soutien est défini comme un ensemble de ressources et de stratégies permettant de promouvoir le développement, l'éducation, les intérêts, le bien-être personnel tout en améliorant le fonctionnement des individus (..).

Il s'agit d'une aide, d'une assistance émotionnelle, psychologique, affiliative, informative, instrumentale ou matérielle dispensée par une personne ou un groupe de personnes du réseau social ¹¹

L'éducateur a pour objectif envers :

Les enfants :

- Créer et construire une sécurité émotionnelle et physique, en accompagnant le groupe d'enfant et individuellement :
 - o Verbaliser une émotion permet à l'enfant de la reconnaître et de l'intégrer. En lui laissant le choix, proposer de le sécuriser physiquement, d'aménager un endroit personnel, de lui apporter une sécurité affective adéquate avec ses besoins.
 - o Utiliser les outils de connaissance de l'enfant, comme les observations, le projet individuel de l'enfant et les liens théoriques possibles. La connaissance du développement de l'enfant est primordiale dans sa prise en charge.
 - o Créer des repères physiques et affectifs comme l'aménagement, les rituels, la connaissance des éducateurs.
 - o Créer et mettre en place des activités variées au quotidien afin de soutenir l'autonomie, le développement du langage, moteur, cognitif et social

Les parents :

- Créer et construire une relation professionnelle dans le soutien mutuel :
 - o Être capable de porter une aide avec bienveillance
 - o Guider et orienter les parents selon les besoins et demandes sur le développement de leur enfant, à l'aide des observations et réflexions en équipe et en lien avec des apports théoriques
 - o Être disponible
 - o Verbaliser aux parents les observations et les besoins de l'équipe dans la prise en charge de leur enfant

Les professionnels :

- Aider et soutenir :
 - o Être capable et conscient d'apporter son aide en sachant reconnaître et en verbalisant ses propres limites. Se montrer indulgent et attentionné envers autrui, d'une manière désintéressée et compréhensive, en faisant preuve de non-jugement
 - o Respecter les décisions établies et les appliquer. Les heures définies de prise en charge doivent être respectées pour le fonctionnement optimal des équipes
 - o Anticiper l'organisation de la journée en transmettant les informations nécessaires, communiquer les disponibilités des groupes

¹¹ Dunst, & Trivette, 1988 ; Dunst, Trivette, & Jordy, 1997 ; AAMR, 2002 / <https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2008-1-page-15.htm>

- Utiliser les outils mis en place au sein de l'institution, comme les règlements, procédures, faire appel aux personnes ressources dans l'institution ou à des intervenants externes spécialisés.

LA REFLEXION

**« Oser » semble être le maître-mot et l'enjeu de notre réflexion :
oser dire, oser se dire, oser faire, oser écrire.**

**On peut construire à condition d'échanger, de donner une partie de soi
et surtout de se permettre un retour en arrière.**

**La diversité fait partie de notre quotidien : diversité des familles,
diversité des enfants, diversité des situations, diversité sociale et
économique, et diversité d'équipe. La diversité est bénéfique pour
changer les regards, pour avancer vers d'autres horizons et
pour évoluer dans nos pratiques. ... La réalité du terrain n'est pas un simple**

**« copier-coller », il ne s'agit pas uniquement de suivre
une manière de faire, mais de trouver d'autres manières de faire. ...**

**Au final, nous avons de la chance d'évoluer dans un métier
en constante mutation, évitant ainsi de tomber
dans une routine insensée. Nous travaillons directement
avec la société de demain.**

Nous exerçons avec de l'humain et nous sommes humaines. ¹²

L'éducateur a pour objectif envers :

Les enfants :

- Répondre aux besoins de l'enfant dans son individualité, au sein de la collectivité :
 - Offrir un accompagnement professionnel actif et congruent à chaque enfant dans la vie quotidienne au sein de la collectivité.
 - Assurer un suivi de qualité en assurant un projet individuel de l'enfant, en se questionnant sur ses observations, celles de ses collègues et en se référant à des apports théoriques.
 - Faire preuve de remise en question sur sa prise en charge, car elle est évolutive, a un sens et un but.

Les parents :

- Répondre aux besoins et questionnements dans le cadre de la collectivité :
 - Connaître le cadre et les limites de la collectivité de l'institution en utilisant les divers documents institutionnels et les entretiens avec la direction
 - Avoir une conscience systémique de l'environnement. La connaissance et conscience de tous les éléments pouvant entrer en lien avec la situation
 - Participer aux soirées thématiques qui ont lieu deux fois par année. Elle est en lien direct avec le développement de l'enfant

¹² Nunes Delion C. et al., *Multiplicité des regards, diversité des pratiques*. In *Revue petite enfance* n° 126 (mai 2018), p.103

Les professionnels :

- Répondre aux besoins et attentes des différents acteurs de l'institution :
 - Trouver un équilibre en connaissant ses valeurs professionnelles, son fonctionnement et savoir se remettre en question
 - Utiliser la réflexion au quotidien, être pertinent dans ses observations et faire des liens théoriques. Une bibliothèque institutionnelle est en place, afin de pouvoir alimenter les apports théoriques et réflexifs des professionnels.
 - Savoir s'adapter aux différentes situations. La réalité du travail au quotidien n'est pas pareille d'une situation à une autre et d'une personne à une autre.
 - Être conscient de l'évolution de la pédagogie par le biais de formations, de réflexions et de projets
 - Se former et s'impliquer dans la formation continue. Chaque professionnel, de par son niveau de formation initial a le droit à la formation continue et est vivement encouragé dans ce sens. Cela permet une réflexion au sein du groupe et de l'institution, sur un aspect de la prise en charge, pouvoir se confronter à de nouvelles approches et se positionner en tant que professionnel.
Des formations institutionnelles sont mises en place au minimum deux fois par année. Les intervenants sont en lien avec la thématique annuelle de l'institution ou selon une thématique rencontrée.